



## enfants maltraitance "on peut rien faire"

Par **toncoeur**, le **06/04/2010** à **12:45**

bonjour a vous tous espérons chacun entre vous puisse m'aider,  
la situation est très critique,  
voici mon histoire je suis en cours de divorce actuellement, tout a fait normal madame reproche que je suis pas souvent a la maison " cause mon boulot rentrer tout les soir (tard), jusqu'à la ras ..  
madame supporter pas les mêmes aucune notion occuper les mêmes .  
sont-ils encore petit 4ans et 8ans.  
un jour mon fils 8ans ma dire maman elle ma frappe et je demande pourquoi !!! mon fils raconte pas ce que je veux pas manger ,,et je ignore je suis au travail .  
j ai vu les hématome sur sa main !!! je poser question madame elle ma répondu il fais mal tout seul elle jamais frapper mon fil....  
alors les paroles contre autre !!! je veux savoir la vérités.  
je vais procurer un camera +dictaphone pour la vérité, je installé je mise en service filmer 24/24 pendant je suis au boulot ,et je visionner que lendemain.  
je suis tomber très bas !!!!! imaginable des séquences et des conversations j ai pas mot de DIRE, des pleures des cris des hurlements c est inhumain,j ai pas osez de raconter mon entourage je suis garder en secret familiale .plusieurs reprise je lui avertir madame arrêter de achever sur les mêmes il son pour rien elle ma répondu (je n'ai jamais frapper) et moi je pas dire que je l installer les cameras ,elle continues frapper plus en plus un jour je rendre mon travail plutôt prévue elle la frapper devant moi je ramener mon fil tout de suite au gendarmerie dépôt plainte mon fil il a pleurer a mort. et comme il a pas de trace gendarmerie dire on peut rien fais. pour vous et madame et convoquer, et quelque jours après affaire classer sans suite , alors la!!!! mon fil et supplie dix fois plus.  
quand je suis au travail, et je rentrer a la maison mon fil il et pas osez de dire sa maman elle la frapper, et moi je suis courant de tout.  
pas ce que avec les camera +conversation, pendant les mois.  
la suite je alerte assistance social ,professeur école, psychiatre pour enfant,119,écrire procureur juge pour enfant, je essayé tout les services tout le monde ignorent, des que je parle sujet sur mal traitantes c est sa maman elle la frappe leurs enfants tout le monde balance autre service je suis .impuissance .....

dernièrement je quitte mon domicile conjugale ordre de JAF. assistance social fais une enquête mais actuellement, je voir mes enfants un w-e sur deux mes enfants ma raconter encore pire je suis plus a la maison .  
personne rien fais et encore étonner mois

Par **cindelle**, le **05/05/2010** à **09:39**

CHER PAPA EN DÉTRESSE JE SUIS CONSTERNÉE PAR TANT DE LAXISMES DES SERVICES SOCIAUX SURTOUT! AVEZ VOUS TÉLÉPHONÉ A ENFANCE MALTRAITE OU MIEUX A SOS PAPAS! DEMANDEZ LES COORDONNÉES AU RENSEIGNEMENT OU DANS LES PAGES JAUNES ACCROCHEZ VOUS NE LAISSEZ PAS Tombé , VOS ENFANTS ONT BESOIN DE VOUS , VOUS ÊTES UN BON Père SOYEZ EN SUR! je suis de tout cœur avec vous! et faire une prière a votre intention

cordialement CINDELLE

JE VIENS DE TROUVER LE NUMÉRO D'ENFANCE ET PARTAGE CONTRE LA MALTRAITANCE LE 0800-05-12-34 c, est une association connue de notoriété BONNE CHANCE!

Par **toncoeur**, le **28/05/2010** à **18:28**

Bonjour a tous. Mille merci pour ce qui m'écrit car aujourd'hui hui ca dégradé plus en plus, la justice et pas donner ma faveur, car il ma dire que il y a pas assez éléments pour saisie le juge. Magrets plusieurs repris des dépôts plein on peu rien fais. Ce sujet et très délicate car il l'attente que mon fils sera de cout important, pour que qu'il réagir... et mainte ment ((j'attente que sera mon ex épouse qu'elle frappe jusqu'a qui sera .....)) Cher amies je suis complètement perdu je c' est plus comment on peut réagir car la justice elle ferme les yeux..